



MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-MICHEL

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE N° 21-065

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue **le 8 mars 2021 à 19 h 00**, à la Salle du conseil au 94, rue de l'Église à Mont-Saint-Michel, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro :	21-065
Adresse :	380, Route 339 Nord
Lot(s) :	5 390 547
Objet :	◆ Galerie empiétant de 1,13 mètre dans la bande latérale de 1,5 mètre autorisé aux règlements d'urbanisme.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance du 8 mars 2021.

DONNÉ À Mont-St-Michel **CE 17^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT UN.**

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Tardif, secrétaire-trésorière, résidant à Mont-St-Michel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15h h et 17 h, le 17^e jour de février 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, site web de la municipalité et bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour de février 2021.

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG
